

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
039 – École Louis St-Laurent

03

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 13 février 2024 à l'école Louis St-Laurent située au 6835 route Louis-S.-St-Laurent Compton.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sandy Morin, parent, présidente substitut
Kassandra Côté-Charest, parent
Audrey D'Amours, parent
Cathy Lavoie, parent
Jacinthe Audet, enseignante
Maria-Kim Labonté, enseignante
Nadège Paquette-Poirier, enseignante orthopédagogue
Véronique Rouillard, représentante du service de garde
Caroline Pilote, représentante du personnel de soutien, secrétaire de la réunion

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Kathy Lapointe, direction de l'établissement

ÉTAIENT ABSENTS

Ghislain Lafortune parent, président
Sylvie Lemonde, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h30

En l'absence de Ghislain Lafortune, la présidence est assurée par Sandy Morin qui souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Kassandra Côté-Charest, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-001

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2023

Sur la proposition de Véronique Rouillard le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023 est adopté avec l'ajout suivant dans la liste des absences : Madame Audrey D'Amours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-002

Initiales présidence	Initiales direction

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2023

La présidence du conseil d'établissement fait le suivi au procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 5 décembre 2023:

- 22. Autres sujets : La conférence avec monsieur Michel Goyette se tiendra le 20 mars à 19h

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

POINTS D'APPROBATION

6.1 CODE DE VIE

La direction de l'école présente les documents en lien avec le code de vie

- *Code de vie-attitudes et comportements attendus en toute circonstance (parents)*
- *Code de vie-attitudes et comportements attendus en toute circonstance (élèves)*
- *Arbre décisionnel- interventions comportementales*

Sur la proposition de Véronique Rouillard, il est résolu d'approuver les trois documents du code de vie de l'école Louis St-Laurent, joints en annexes CET000-2023-2024-001, CET000-2023-2024-002, CET000-2023-2024-003 du présent procès-verbal.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-003

6.2 PRÊT DE LOCAUX

La direction de l'école informe les membres que le gymnase est occupé les mercredis soirs par une activité parascolaire de basketball animée par messieurs John Acuna et Marc-André Desrochers. Le but étant de faire bouger les enfants.

Sur la proposition de Kassandra Côté-Charest, il est résolu d'approuver le prêt du gymnase les mercredis soirs jusqu'en juin 2024 pour l'activité parascolaire de basketball.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-004

6.3 COÛTS DU MATÉRIEL SCOLAIRE (ÉTABLIT LES PRINCIPES)

Considérant les termes de l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit que le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents, dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (art. 7 alinéa 2 LIP);

Considérant que les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visés au paragraphe 3 du 1er alinéa de l'article 96.15 LIP;

Sur la proposition de Audrey D'Amours, il est résolu d'augmenter à 80 \$ au 1er cycle et à 95 \$ aux 2e et 3e cycles pour le montant maximal par élève pour le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. Ce montant inclut les coûts de photocopies au primaire. Au préscolaire, les coûts de photocopies seront le plus près possible du coût réel. Ces montants pourraient être revus en juin considérant la hausse du coût du matériel scolaire.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-005

6.4 ACTIVITÉS ET SORTIES – MISE À JOUR

La direction de l'école informe les membres des modifications mis à jour dans le document joint en annexe CET000-2023-2024-004 du présent procès-verbal.

POINTS DE CONSULTATION

6.5 CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT ET DE CENTRE

Ce point est remis à la prochaine rencontre.

6.6 PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES

Il est décidé de reconduire le contrat avec la photographe Juley Fortier. La date du 24 octobre 2024 pour les photographies scolaires est retenue.

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

8. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant de l'école au Comité de parents est absent. Il fait le message que les formations via webinaires sont encore offertes. Si intéressé envoyer un courriel à monsieur Lafortune.

9. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction d'établissement informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

Départs, absences et arrivées de personnel :

- Départ de Sandrine Lamonde, TES remplacée par Naara Labrecque depuis le 1^{er} février.
- Départ de Marie-Chantal Audy et absence temporaire de Mylène Veilleux surveillantes du dîner et arrivée de Francine Couture et Anaïs Côté.
- Absence prolongée de Jean-François Baillargeon remplacé par Véronique Rouillard.
- L'absence de Jacob Dépault Lacroix concierge se prolonge et il est remplacé par Jessika Paquette et Brigitte Veilleux)
- L'enseignante de 3^e année Karolyne Samson a été remplacée successivement par Ruth Imbault, Laurianne Genesse et Raphaëlle Tony.

Semaine de la persévérance scolaire sera souligné de diverses façons. Jean-Pierre Charuest passera dans chaque classe afin de présenter les certificats du maire. Les parents recevront une carte postale afin d'inscrire un mot à leur enfant. Une conférence de Laurent Duvernay Tardif par web sera présentée aux élèves.

Formation CET-capsules : un rappel de remettre les feuilles de visionnements.

Éclipse solaire : lundi 8 avril, journée de l'éclipse, deviendra une pédagogique et le vendredi 12 avril deviendra une journée de classe régulière au lieu d'une pédagogique. Afin de profiter de ce moment en toute sécurité, une formation sur l'éclipse solaire est offerte aux parents le jeudi 14 mars. Le lendemain, cette même formation sera offerte aux élèves de l'école.

Plan de rattrapage du ministre : le budget de tutorat est bonifié.

10. AUTRES MEMBRES

POINTS D'INFORMATIONS

10.1 REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Lapointe transmet le message que Sylvie Lemonde et Jean-Pierre Charuest viendront dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire présenter les certificats du maire.

10.2 ENSEIGNANTS

Activités de Noël ensemble mélangé dans plusieurs classes, film, popcorn, bricolage, jeux calmes)

Tutorat

Projet douance : ateliers d'écritures avec Maria-Kim Labonté

Ateliers sur la sexualité pour les 2^e et 5^e années

Ski à Orford pour la 5^e année le 8 février et le 20 février pour la 6^e année

Ateliers St-Valentin et coulis de chocolat sur les fruits que les enfants ont apporté

Ski de fond

Patin avec plusieurs groupes

10.3 SERVICE DE GARDE

Une nouveauté cette année : inscription en ligne via Mozaïk parent en même temps que les réinscriptions scolaires.

Activité de la Saint-Valentin lors de la dernière pédagogique.

10.4 COMPTON POUR SON ÉCOLE

Activités de financement à venir :

Pâques pour son école en ligne Fabrique à projets

Jardinières en vente au printemps

Bazar, une date à déterminer

Marchethon, une date à déterminer

10.5 CAFÉTÉRIA DE COMPTON INC

En décembre, la Cafétéria a été interpellée pour la tenue d'un bar au party de Noël de la MRC. Les profits de 1600\$ iront dans un compte pour les élèves afin de compléter leur repas avec soupe, dessert ou collation lorsque ceux-ci ont un lunch dégarni ou pas assez nutritif.

Le président, Marc-Gabriel Viens est assez présent et ne compte pas ses heures.

Le prix demandé pour le repas complet est de 5,25\$ et est insuffisant étant donné le prix de aliments à la hausse. Le comité se penchera sur la question.

11. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine réunion aura lieu soit le 17 avril ou le 7 mai.

Sur la proposition de Kassandra Côté-Charest, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE2324-006

Sandy Morin, présidente substitut

Kathy Lapointe, direction d'établissement